



Vers un observatoire partagé des paysages du Parc national des Pyrénées. Méthodes et matériaux pour analyser et illustrer l'évolution des paysages sur le territoire du Parc

Juliette Carré, Bernard Davasse, Jean-Paul Métailié

► To cite this version:

Juliette Carré, Bernard Davasse, Jean-Paul Métailié. Vers un observatoire partagé des paysages du Parc national des Pyrénées. Méthodes et matériaux pour analyser et illustrer l'évolution des paysages sur le territoire du Parc. Journées scientifiques du Parc national des Pyrénées, Oct 2011, Villelongue, France. <halshs-00775861>

HAL Id: halshs-00775861

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00775861>

Submitted on 14 Jan 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Vers un observatoire partagé des paysages du Parc national des Pyrénées Méthodes et matériaux pour analyser et illustrer l'évolution des paysages sur le territoire du Parc

Juliette Carré, paysagiste, post-doctorante, GEODE-UMR 5602 CNRS/CEPAGE, juliette.carre@voila.fr

Bernard Davasse, géographe, enseignant-chercheur, CEPAGE/ADES-UMR 5185 CNRS/École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux, bernard.davasse@bordeaux.archi.fr

Jean-Paul Métaillé, géographe, directeur de recherche, GEODE-UMR 5602 CNRS, jean-paul.metailie@univ-tlse2.fr

avec la collaboration d'**Adrien Durand-Schneider** et de **Damien Mazuyer**, étudiants-paysagistes à l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux, et de **Franck Vidal**, géographe, ingénieur de recherche, GEODE-UMR 5602 CNRS

Depuis quelques années, les paysages du Parc national des Pyrénées font l'objet d'une attention particulière. Cela résulte sans aucun doute de la forte impulsion donnée en ce domaine par la loi du 14 avril 2006. Dans son article 1, cette dernière prévoit explicitement que les paysages de la zone « cœur » fassent l'objet de mesures de protection, au même titre que les milieux et les espèces. L'article 3, quant à lui, annonce une charte de développement élaborée sur la base notamment d'un inventaire paysager réalisé dans la zone « cœur » et dans l'aire « d'adhésion ». Cette attention nouvelle procède aussi de la généralisation récente, en France et en Europe, d'un souci de gérer, de ménager et d'aménager les formes paysagères. Depuis les années 1990, cette préoccupation du paysage a été ainsi progressivement intégrée à tous les domaines où l'action publique est susceptible d'avoir un impact sur les formes du cadre de vie quotidien¹. Les paysages sont devenus aujourd'hui *en tous lieux* un élément important de la qualité de vie des populations. Quant *au* paysage lui-même, en tant que reflet du fonctionnement des territoires et des environnements, il apparaît autant comme un champ d'action ouvert à la concertation des acteurs et à la participation du public que comme un objet visé par l'action elle-même.

La présente recherche s'inscrit ainsi dans une réflexion déjà amorcée par le Parc national des Pyrénées et ses partenaires, qui a en particulier donné lieu une cartographie à grande échelle des Unités élémentaires des paysages (UEP) permettant de mieux connaître et de mieux caractériser les paysages du Parc national (Lagasquie et Tihay, 2011). Notre travail a pour objectif principal de compléter ce diagnostic paysager et de préfigurer un observatoire *partagé* des paysages. Il s'agit d'élaborer et d'expérimenter une méthode d'observation qui rende compte des évolutions paysagères que connaît le territoire du Parc, mette en évidence les principaux enjeux en ce domaine et propose un processus de discussion et de concertation pour éclairer les choix à effectuer. Au final, la méthode proposée doit contribuer à mettre en place, à l'échelle du Parc en entier (zone cœur et aire d'adhésion comprises), une « politique du paysage », levier potentiel d'un projet de territoire durable qui s'appuieraient sur des fortes solidarités écologiques, sociales, économiques et culturelles, existantes ou à (re)créer.

La « philosophie » de l'observatoire des paysages proposée

L'orientation donnée à cette recherche se base sur des choix fondamentaux en matière d'observation des paysages. Il s'agit, d'abord, de proposer un *outil de connaissance* :

¹ Voir à ce propos les attendus de la Convention européenne du paysage qui a été adoptée le 20 octobre 2000 à Florence (Italie) et a été ratifiée par la France le 1^{er} juillet 2006. Cette convention a pour objet de promouvoir la protection, la gestion et l'aménagement des paysages. Elle reconnaît le paysage en tant que composante essentielle du cadre de vie des populations, expression de la diversité de leur patrimoine commun culturel et naturel, et fondement de leur identité (http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/heritage/landscape/default_fr.asp)

l'observation doit servir à saisir les transformations paysagères en cours dans les six vallées constituant le Parc et à mieux comprendre les processus socio-écologiques qui les ont fait naître et qui les font évoluer. Cette dimension de l'observation prend la forme d'une analyse à grande échelle, en vue oblique, des matérialités paysagères, confrontées aux valeurs symboliques que les populations projettent sur elles (Carré, 2010).

Considéré de cette façon, l'observation paysagère peut être également un *outil de partage*. Elle permet le recueil des savoirs de chacun sur les paysages, mais aussi le partage au sens de l'échange de points de vue et de la participation au débat. *Visible par tous et accessible à tous*, le paysage se présente ainsi comme un support privilégié pour mettre en discussion les liens noués localement entre une société et son environnement et pour servir, plus largement, de support à un débat sur la qualité de vie et le devenir des territoires du Parc (Davasse et al., 2011).

L'observation telle qu'elle est envisagée ici est enfin un *outil d'aide à la décision* pour la définition d'une politique des paysages à l'échelle du Parc national, pour orienter les choix afin de maintenir la qualité paysagère et l'attractivité des lieux. C'est en abordant le paysage dans sa double dimension matérielle et immatérielle qu'il peut devenir un outil médiateur privilégié entre l'observation proprement dite et des projets d'action se voulant harmoniser préservation des environnements et développement des territoires.

Le paysage-atelier, un espace d'observation partagée

La méthode retenue propose de sélectionner des espaces sur lesquels se concentre l'observation. Ces *paysages-ateliers* sont choisis selon une procédure qui permet de représenter à la fois la diversité des paysages du Parc et celle des facteurs à l'origine de leur transformation, ainsi que de tenir compte des attentes et des aspirations des acteurs et du public en ce qui concerne les paysages de demain. L'enjeu a été de faire en sorte que les principaux intéressés (experts, élus, personnels du Parc, éleveurs, socio-professionnels, habitants, etc.) puissent être associés au choix des paysages-ateliers. C'est là, de notre point de vue, une condition essentielle pour que l'observatoire des paysages soit réellement partagé.

Pour cela, des groupes de travail ont été constitués dans chacune des six vallées du Parc. On a sollicité leur avis sur la base d'une pré-sélection de paysages-ateliers retenus à la suite d'un premier travail de terrain et de rassemblement de la documentation disponible. Au sein de chaque groupe de travail, les discussions ont permis de préciser ces premières propositions ou de les modifier, parfois radicalement, en fonction des enjeux paysagers identifiés et débattus (extension urbaine, déprise pastorale et enforestation, aménagements projetés, suivi de milieux à fort intérêt écologique, phénomènes géomorphologiques, fonte des glaciers, etc.). Elles ont souvent abouti à définir des paysages-ateliers englobant des territoires transversaux, depuis le fond de vallée jusqu'à la haute-montagne rejoignant la logique d'organisation des milieux et des territoires montagnards selon l'étagement altitudinal.

L'appellation « paysage-atelier » laisse également volontairement entendre que les milieux et les territoires observés pourront aussi devenir des terrains d'expérimentation et d'action privilégiés, du point de vue des politiques de protection, de gestion ou d'aménagement, comme du point de vue de l'animation culturelle et pédagogique.

L'observation dans les paysages-ateliers

Dans chaque paysage-atelier, l'observation est orientée par une volonté de saisir et de comprendre un ou plusieurs phénomènes paysagers spécifiques considérés comme étant illustratifs d'une situation d'enjeux importants dans le domaine du paysage. Elle s'ancre dans une démarche visant à *co-construire* une problématique d'observation avec les acteurs, qui est elle-même inséparable d'un travail préalable de « lecture du paysage » permettant d'identifier

les principales composantes paysagères et de rechercher les indices perceptibles de transformation et de dynamique. De cette co-construction dépendent la délimitation du paysage-atelier et le programme d'observation (choix des prises de vues, rythmes de répétition, etc.).

La photographie répétée constitue le principal moyen d'observer les transformations paysagères (fig. n°1). Dans chaque paysage-atelier est proposée une série de points de vue, choisie en fonction de la problématique d'observation retenue. Ne pas se satisfaire d'un seul cliché et multiplier les points de vue et les cadrages permet d'interpréter de façon rigoureuse les évolutions passées et en cours et de mieux anticiper celles à venir (Carré, Métaillé, 2008). Sont sélectionnés des clichés anciens qui font l'objet d'une ou plusieurs répétitions à partir du même point de vue². Sont également retenus de nouveaux points de vue permettant la création de nouvelles séries photographiques. L'objectif est de disposer d'une diversité de cadrages permettant d'explorer toute « l'épaisseur » des paysages observés (vue d'ensemble ou vue panoramique composée, vue rapprochée à moyenne échelle, vue de détail) (fig. n°2).

À elle seule, la photographie ne garantit pas la fiabilité de l'observation. Que ce soit lors de l'analyse des dynamiques paysagères passées ou lors de la mise en perspective des observations, il faut dépasser les simples apparences et ne pas se contenter d'une simple exploitation illustrative de l'image pour obtenir des informations fiables. L'outil photographique est donc complété par un important travail de relevés sur le terrain et par une recherche documentaire et archivistique. Les informations les plus importantes sont rassemblées sur des fiches-types, sur la base desquelles il est possible de créer une base de données évolutive permettant d'interpréter les changements paysagers observés, qu'ils soient iconographiques, cartographiques ou textuels. D'autres fiches présentent le paysage-atelier lui-même, ainsi que sa problématique d'observation.

Bilan et perspectives

La recherche a permis de la constitution d'un large fond de photographies anciennes (de la fin du XIXe siècle aux années 1990) et la répétition de plusieurs dizaines d'entre elles. Au total, presque deux cents séries photographiques ont été rassemblées dans le territoire du Parc national. Cette recherche a également mis l'accent sur la réflexion méthodologique et sur l'expérimentation. Un processus de concertation/discussion a été initié au sein des groupes de travail. Il a permis de sélectionner de cinq à neuf paysages-ateliers dans chacune des six vallées du Parc. Tout cela montre tout l'intérêt de fonder la mise en œuvre de l'observation des paysages sur une problématisation partagée et de l'appuyer sur la photographie en sol. En offrant un regard « paysager », cette dernière apporte la possibilité de débattre avec les différents acteurs sur l'avenir de leur territoire et de recueillir les aspirations des habitants en matière de paysage et de cadre de vie.

Il semble aujourd'hui nécessaire de poursuivre le travail de concertation et d'animation engagé dans le cadre des paysages-ateliers. Cela demande à ce que le réseau de partenariat soit élargi dans le cadre des groupes de travail formés dans chacune des six vallées du Parc. Cela demande également à ce que soit créée une base de données des paysages-ateliers du Parc national, permettant l'archivage des photographies et des documents d'interprétation

² Dans le Parc national, les premières reconstructions ont été réalisées dans les années 1980 (Métaillé, 1986). Elles se sont poursuivies au gré de différents programmes de recherche. Sur certains lieux, il est donc possible aujourd'hui de réaliser de véritables *séries* photographiques diachroniques, renseignant différentes périodes qui vont de la fin du XIXe siècle à l'actuel. Ces principales périodes sont les suivantes : années 1880-1890, années 1900-1920, années 1950-1960, années 1980-1990, année 2000-2010.

associés. C'est là des conditions préalables à la mise en place d'un observatoire partagé des paysages du Parc national des Pyrénées.

Références bibliographiques

- CARRÉ J., 2010, *Le temps des paysages. Évolutions paysagères et gestion durable des territoires en montagne pyrénéenne (hautes vallées du Gave de Pau, et du Vicdessos)*, thèse de doctorat de géographie sous la direction de J.-P. Métaillé et de B. Davasse, GEODE/CEPAGE/Université de Toulouse-Le Mirail, 471 p.
- CARRÉ J., MÉTAILIÉ J.-P., 2008, De los paisajes de ayer a los paisajes de mañana. Metodología de un observatorio fotográfico para el análisis de las dinámicas paisajísticas : el valle de Vicdessos, Pirineos de Ariège (Francia), *Cuadernos geográficos*, n°43, 123-146 [en ligne : <http://www.ugr.es/~cuadgeo/docs/articulos/043/043-006.pdf>]
- DAVASSE B., MÉTAILIÉ J.-P., CARRÉ J., GALOP D., 2011, Le paysage dans tous ses états. 30 ans de recherches et d'actions publiques dans les Pyrénées, dans Bertrand G. et S. Briffaud (éd.), *Le Paysage : retour d'expériences entre recherche et projet*, Arthous, Centre départemental du patrimoine, pp. 85-91
- LAGASQUIE J.-J., TIHAY J.-P., 2011, Une méthodologie d'approche cartographique des paysages. Application à leur gestion dans le Parc national des Pyrénées, dans Bertrand G. et S. Briffaud (éd.), *Le Paysage : retour d'expériences entre recherche et projet*, Arthous, Centre départemental du patrimoine, pp. 96-103
- MÉTAILIÉ J.-P., 1986, Photographie et histoire du paysage : un exemple dans les Pyrénées luchonnaises, *Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, tome 57, fasc.2, 179-208